

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



PEINTURE MURALE À MANHATTAN DE VICTOR ASH

MELANIE THOMPSON. "MANHATTAN MURALS FOR FREEDOM" AGAINST CHILD SEX TRAFFICKING.
ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR STREET ART FOR MANKIND; AVEC LA COLLABORATION DE LA FONDATION SCELLES ET
LA MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRÈS DE L'ONU, 2019



Fondation Scelles

*Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle*

SOMMAIRE

Le mot du Président

La prostitution à l'ère Covid-19

Dire non à la prostitution Une Fédération abolitionniste... pour une phase II de la loi 2016-444 (FACT-S)

Actions de terrain

Lutter contre la demande
Aider et protéger les victimes
Déconstruire les idées reçues

Sensibilisation

Cela se passe sous nos yeux
Dealing with the demand

Publications - France

Loi prostitution et confinement
Le prix de la migration
Comprendre et déceler la dissociation

Publications - International

La prostitution à la loupe
La prostitution dans les médias en
2020

Action judiciaire

Lutter contre le cyberproxénétisme

Formation

Former pour repérer et agir

Plaidoyer

La Fondation reste mobilisée

Communication

Les audiences des sites et réseaux
sociaux

Les axes d'orientation pour 2021

La Maison de l'Abolition

Les partenariats

Rapport financier 2020

L'équipe de la Fondation Scelles

Annexes

Nous soutenir

LE MOT DU PRÉSIDENT



Cher.e.s amies et amis de la Fondation Scelles,

40 000 personnes, en France, subissent des violences extrêmes et vivent dans un état de grande précarité. La Fondation Scelles a voulu, avec ses partenaires sous le nom de FACT-S (voir pages 5 à 7), pousser un cri d'alarme pour que le gouvernement applique dans tous les départements la loi votée en 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Prenez le temps de consulter le document de FACT-S pour lire « La situation de la prostitution en France ». Ce document regroupe un grand nombre de témoignages exceptionnels venant des personnes en situation de prostitution ou en parcours de sortie, des personnes qui leur viennent en aide, mais aussi des clients « prostitueurs ». Il contient à la fois des témoignages, des statistiques (les premières existantes sur les parcours de sortie) et des analyses. C'est passionnant.

En rassemblant les données, les témoignages, les expertises de l'Amicale du Nid, du Mouvement du Nid qui, à elles seules, ont accompagné 2/3 des parcours de sortie, celles sur les clients « prostitueurs » rencontrés par la Fondation Scelles lors des stages qu'elle anime, nous avons édité en février 2021 ce document unique présenté en page 5 avec le titre « UNE FÉDÉRATION POUR LA PHASE II DE LA LOI ». Lisez « La situation de la prostitution en France », pages 85 et suivantes du document, et vous pourrez répondre à celles et ceux qui disent que la prostitution a toujours existé.

Vous connaissez le rôle rassembleur de la Fondation Scelles. Nous avons, depuis de nombreuses années, proposé à des associations dont l'activité principale est liée à la lutte contre le système prostitutionnel de travailler dans le même immeuble au 14 rue Mondétour à Paris. Certaines sont déjà dans l'immeuble. Notre projet est d'aller plus loin en proposant au Mouvement du Nid de nous rejoindre dans des locaux adaptés. Cette proximité nous permettra de travailler de façon plus efficace et coordonnée à la lutte contre le système prostitutionnel.

Parmi toutes les autres activités, la Fondation Scelles possède de multiples compétences et est reconnue en matière de LUTTE CONTRE LA DEMANDE (page 6). Nous savons toutes et tous que sans les clients « prostitueurs », il n'y aurait pas de prostitution. Il est à regretter que le gouvernement n'ait pas réalisé de campagnes nationales pour montrer la violence existant dans le système prostitutionnel et les conséquences sur la santé des personnes en situation de prostitution, alors que la loi du 13 avril 2016 les demande et que nos associations les réclament avec force. La Fondation Scelles, avec l'APCARS, a été la première à animer les stages de sensibilisation de lutte contre l'achat d'actes sexuels à Paris et dispose actuellement d'une compétence qu'elle veut mettre au service des futurs intervenants dans les stages.

Pour que nous puissions mener à bien nos projets, nous avons besoin de votre aide. Nous avons besoin de compétences dans plusieurs domaines : la recherche de fonds, la lutte contre la demande, l'administration de la Fondation Scelles... Et aussi, bien sûr, nous avons toujours besoin de votre aide financière sans laquelle nous ne serons pas en mesure de mener à bien nos projets.

Enfin, je tiens à remercier les salarié.e.s, les administrateur.trice.s et les bénévoles qui, pour certain.e.s, nous accompagnent depuis de nombreuses années.

Yves Scelles

LES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION, DÉJÀ FRAGILISÉES, ONT ÉTÉ FRAPPÉES DE PLEIN FOUET PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19. LES CONFINEMENTS SUCCESSIFS ET LES RISQUES DE TRANSMISSION DU VIRUS ONT IMPOSÉ L'ARRÊT DE L'ACTIVITÉ PROSTITUTIONNELLE.



En France, la dégradation des conditions de vie des personnes en situation de prostitution, privées de ressources et exposées au coronavirus, a été massive : difficultés de survie, précarité alimentaire, accès à l'hygiène plus compliqué (douche, produits d'hygiène, lavage du linge, etc.), accès aux soins plus difficile, perte du logement... et, pour les personnes en situation irrégulière, la peur des contrôles de circulation dans l'espace public.

A ces difficultés de survie s'ajoute l'enfermement des confinements qui a fait revivre à certaines personnes prostituées le traumatisme d'autres périodes d'enfermement et l'angoisse qui y est attachée.

D'autres personnes ont été exposées à la violence de tous ceux et toutes celles qui peuvent vouloir abuser de leur situation de vulnérabilité : des propriétaires, des hôteliers par exemple, mais aussi des acheteurs d'actes sexuels car certains, passant outre les règles sanitaires, ont continué de contacter les personnes prostituées par téléphone, allant jusqu'à proposer plus d'argent pour être reçus.

Les associations françaises accompagnant les personnes en situation de prostitution ont eu à répondre à des situations d'urgence absolue : des personnes sans ressources, sans aucune possibilité d'accès aux dispositifs d'urgence, avec des enfants, en risque d'expulsion, sans nulle part où aller... Au-delà des difficultés matérielles, la pandémie a aussi été un élément moteur vers un changement de vie : le temps du confinement a souvent rendu impossible tout retour à la prostitution et les associations ont enregistré une augmentation des demandes d'accompagnement de la part de personnes décidées à se tourner vers un parcours de réinsertion.

La Fondation Scelles, aux côtés de ses partenaires, a adressé une lettre ouverte au gouvernement pour demander :

- **une aide financière urgente de l'État et le déblocage immédiat des obstacles à l'hébergement ou à la prolongation des titres de séjour quand ils existent pour aider les personnes à sortir de leur situation de précarité et de vulnérabilité**
- **une vigilance accrue et l'application de la loi contre toutes les formes de proxénétisme numérique et contre tous ceux qui continuent de mettre en danger la vie des personnes en situation de prostitution en les sollicitant.**

La période de confinement a démontré une chose : il est possible de réduire la demande de prostitution. Sous la pression pandémique, même les pays réglementaristes ont stoppé l'activité prostitutionnelle et nombre d'établissements n'ont pas rouvert leurs portes, ni retrouvé leur clientèle. Comme quoi la prostitution n'est pas le "mal nécessaire", dont on nous parle... Seule une lutte efficace contre la demande de prostitution peut empêcher l'abus sexuel des femmes en situation de vulnérabilité.

La prostitution n'est ni un travail, ni du sexe. Elle n'est ni nécessaire, ni inévitable. C'est avant tout l'accès à un travail digne et à de réelles opportunités économiques qui permettra de diminuer le risque prostitutionnel et facilitera la sortie du système prostitutionnel.

SELON LES ESTIMATIONS, IL Y AURAIT ENVIRON 40 000 PERSONNES PROSTITUÉES EN FRANCE, MAIS LA RÉALITÉ EST SANS DOUTE BIEN SUPÉRIEURE.

« J'ai vécu la prostitution. Je reste marquée par cette expérience indicible. Les personnes vous traitent comme des moins que rien... La prostitution, je l'ai vécue comme une suite de viols, je me demandais comment ces hommes pouvaient défiler sans poser de questions, pas un seul ne s'est inquiété de ma détresse ».

Témoignage de Laurence Noëlle, in : "La prostitution, je l'ai vécue comme une suite de viols", *Huffington Post*, 5 octobre 2016.

Les personnes en situation de prostitution en France sont en grande majorité des femmes, des personnes d'origine étrangère, pour la plupart victimes de traite des êtres humains, et un nombre croissant de mineur·e·s. Leurs situations sont diverses : prostitution de rue ou sur internet, hôtels, appartements, bars, salons de massages...

Mais, qu'on les appelle escortes, sugar babies, prostituées ou cam girls, c'est toujours la même réalité :

- l'abus de la vulnérabilité des personnes par des proxénètes, des passeurs, des trafiquants...

- la violence, sous toutes ses formes : de l'agression verbale à l'agression physique, des viols aux actes de torture... sans compter la violence de l'acte prostitutionnel même ;
- des conditions d'existence d'une grande précarité : malnutrition, absence de logement ou d'hébergement stable, absence de revenus ou d'aides sociales ;
- la surconsommation de médicaments psychotropes ou autres substances addictives anesthésiantes (alcool, produits stupéfiants) pour « tenir » ;
- des conséquences psychiques et psychotraumatiques : anxiété, dépression, perte de l'estime de soi, pensées suicidaires, état de stress post-traumatique.

La prostitution détruit des femmes et des filles ici, en France. Nous ne pouvons pas l'accepter et nous devons agir.



| 13 AVRIL 2016 : LOI PROMULGUÉE | |
|--------------------------------|----|
| POUR | 64 |
| CONTRE | 12 |
| NOMBRE DE VOTANTS | 87 |
| SUFFRAGES EXPRIMÉS | 76 |
| MAJORITÉ ABSOLUE | 39 |

Le 13 avril 2016, la France se dotait d'une loi historique qui la mettait enfin en conformité avec sa position abolitionniste, en abrogeant le scandaleux délit de racolage qui pénalisait toujours les personnes prostituées.

Reconnaissance de l'achat d'un acte sexuel comme une exploitation des personnes et une violence envers les femmes, amende pour les « clients » prostitueurs, renforcement de la lutte contre les proxénètes et les réseaux, la loi nomme enfin les véritables responsables des violences subies par les personnes en situation de prostitution. Progressiste, féministe, humaniste, cette loi marque un progrès civilisationnel et une étape clé dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cinq ans plus tard, les principales associations de terrain et des survivantes réunies au sein de la Fédération FACT-S, observent sur leurs territoires que, **partout où la loi est appliquée, les effets sont positifs** : des vies transformées, une société en évolution...

UNE FÉDÉRATION ABOLITIONNISTE...

ACTUALITES

LA FONDATION SCELLES, EN COLLABORATION AVEC L'AMICALE DU NID, CAP INTERNATIONAL, LE MOUVEMENT DU NID ET DES SURVIVANTES DE LA PROSTITUTION, A CRÉÉ EN 2020, LA FÉDÉRATION FACT-S. L'OBJECTIF COMMUN EST D'INFORMER SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROSTITUTION EN FRANCE ET SUR LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS 2016-444 ET 2002-305.

FACT-S

Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la Prostitution, aux côtés des Personnes Prostituées



Des associations de terrain...

Nos associations sont présentes dans 34 départements et sont agréées dans 33 commissions départementales. Elles interviennent auprès de 8.000 personnes prostituées, que ce soit dans la rencontre sur les lieux de prostitution, l'accompagnement inconditionnel et/ou vers la sortie de prostitution, la sensibilisation des « clients » prostitueurs interpellés pour l'infraction de recours à la prostitution, la formation, la prévention et la sensibilisation.

...aux côtés des personnes prostituées...

Nos associations agissent aux côtés et avec les personnes prostituées. Actrices des décisions qui les concernent, les personnes prostituées témoignent, s'engagent, prennent part aux discussions collectives et aux réflexions sur les actions mises en place.

...avec les survivantes de la prostitution...

Dans la suite de cette logique, des survivantes de la prostitution sont impliquées dans FACT-S en tant qu'expertes du système prostitutionnel et militantes actives pour que la voix de la majorité puisse être entendue.

...pour porter une voix collective

La fédération d'actrices et d'acteurs ainsi constituée a pour objectif de faire connaître la réalité du système prostitutionnel, à travers l'action et les témoignages de celles et ceux qui sont au plus près de cette réalité. Cette fédération est abolitionniste, féministe, apolitique et aconfessionnelle.

FACT-S EN ACTIONS

+ de 8000
personnes rencontrées
chaque année



+ de 3000
personnes accompagnées

2/3
des parcours de sortie
pris en charge depuis 2017



1/3
des stages de sensibilisation à la
lutte contre l'achat d'actes sexuels



1/3
des commissions départementales

34 %
des départements français

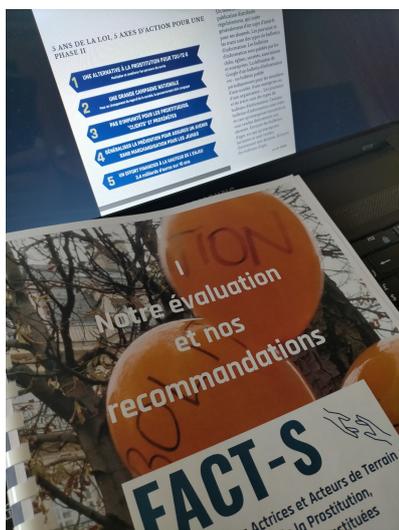


PRÈS DE 500
bénévoles engagé-e-s

230
salarié-e-s



PREMIERS CONSTATS DE TERRAIN DE FACT-S



Cinq ans après l'adoption de la loi 2016-444, les associations de la fédération FACT-S ont croisé leurs chiffres et partagé leurs analyses. Dans le rapport le plus complet jamais établi en France à partir de la situation sur le terrain, elles livrent :

- une somme d'informations sur la prostitution en France rassemblées dans 43 infographies,
- un tableau du vécu de violences des personnes en situation de prostitution à travers 85 témoignages de victimes.

Au-delà du constat, les associations de FACT-S formulent 67 recommandations pour une politique effective et efficace de lutte contre le système prostitutionnel et d'accompagnement des victimes.

Pour en savoir plus : <https://www.fact-s.fr/>

DES COMMISSIONS AU TRAVAIL ET DES VICTIMES RÉINSÉRÉES...

Après un démarrage difficile, un nombre croissant de territoires s'emparent désormais de la loi : les départements créent peu à peu leur commission, leurs réunions sont de plus en plus régulières (selon FACT-S, le nombre de réunions de commissions a été multiplié par 10 entre 2017 et 2019), des groupes de travail sont constitués pour travailler sur les axes stratégiques d'action, des partenariats sont créés par la mise en œuvre des commissions... Les premiers parcours de sortie de la prostitution (PSP) engagés sont terminés et les personnes qui en ont bénéficié connaissent aujourd'hui une autre vie.

« Après cette journée, je pleure à l'intérieur, je sens un poids sur moi. Je ne veux plus recommencer ça, c'est terminé ».

« On ne voit que le bon côté de la chose mais c'est nous qui faisons marcher le système. Il faut qu'on arrête ».

Propos de "clients" prostitués recueillis par la Fondation Scelles, 2020

Vivian :
« Je suis contente d'être dans le parcours pour trois raisons : je peux travailler comme une autre personne ; je peux vivre et prendre soin de ma fille ; je peux partir où je veux avec ma pièce d'identité ».

Rapport d'évaluation locale de la mise en œuvre de la loi 2016-444 dans 4 villes françaises, octobre 2019, p. 84.

DES "CLIENTS" PROSTITUEURS SENSIBILISÉS

Il en va de même pour les stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels qui sont encore trop rarement mis en place. Mais là où ils ont été créés, ils se développent rapidement. L'objectif de ces sessions est de rappeler l'interdiction d'achat d'actes sexuels, mais aussi de faire comprendre le sens de la loi et la réalité du système prostitutionnel pour amener les participants à une prise de conscience. Et cela fonctionne. Ces hommes arrivent avec les pires clichés en tête sur la prostitution. **Par l'échange et la discussion, le stage de sensibilisation les amène à réfléchir sur leurs comportements et à remettre en question leurs certitudes.**

« Près de 3 Français sur 4 pensent que les personnes prostituées n'ont pas fait librement le choix d'exercer cette activité et de la poursuivre »

Extrait du sondage IPSOS/CAP International, "Les Français et la prostitution", janvier 2019

UNE PRISE DE CONSCIENCE GÉNÉRALISÉE

En janvier 2019, 78% des Français·e·s, interrogé·e·s par IPSOS, affirmaient soutenir la loi du 13 avril 2016 et s'opposaient à son abrogation. Les personnes interrogées disaient ainsi avoir conscience de la violence prostitutionnelle et être en accord avec la loi sur le fait qu'il ne « *devrait pas être possible d'acheter l'accès au corps et à la sexualité d'autrui* ». C'est le signe que le changement voulu par la loi d'avril 2016 est en train de s'ancrer au plus profond de la société française.

UNE AUTRE PERCEPTION DE LA PROSTITUTION

Grâce à la loi, le regard sur la prostitution évolue. Le rapprochement d'acteur·trice·s d'horizons différents (État, collectivités territoriales, magistrature, professions de santé et d'éducation, associations agréées...) au sein des commissions et leur travail en commun commencent à faire émerger une autre approche de la prostitution. Sur le terrain, **les travailleur·se·s sociaux·ales et les bénévoles des associations de FACT-S constatent que les personnes prostituées osent davantage porter plainte.** Des condamnations récentes pour des faits de viols et de violences sur personnes prostituées montrent également que leurs voix sont plus et mieux prises en compte par la justice.

« Trois ans de prison pour l'agresseur d'une prostituée à Saint-Malo »

Actu.fr - 10 juillet 2020

« Trente ans de prison pour le meurtre d'une prostituée transgenre à Rouen en 2016 »

Le Monde - 13 novembre 2020

Pour autant, les associations de FACT-S attirent l'attention sur la nécessité de poursuivre les efforts et d'aller plus loin dans l'application de la loi. Malgré une accélération nette, sa mise en œuvre demeure très inégale et hétérogène en fonction des territoires et des volontés individuelles. Sans une véritable impulsion et des moyens à la hauteur du changement d'échelle que représente son application intégrale, rien ne changera.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS AGIR...

Le nombre d'actrices et acteurs à informer et à former ainsi que le nombre de travaux à concevoir et entreprendre, nécessite une coordination des associations spécialisées si l'on veut pouvoir mettre en place des solutions efficaces et couvrir à terme l'ensemble du territoire.

Aujourd'hui, vous pouvez nous aider à relever ces défis :

- en diffusant largement le rapport FACT-S autour de vous,
- en faisant connaître le travail des membres de la fédération FACT-S,
- en nous contactant pour partager vos informations sur la mise en œuvre de la loi 2016-444 sur votre territoire.

LUTTER CONTRE LA DEMANDE

SANS « CLIENTS » PROSTITUEURS, PLUS DE PROSTITUTION, PLUS DE PROXÉNÈTES, PLUS DE RÉSEAUX QUI INVESTISSENT SUR LE TERRITOIRE.



Malgré le contexte particulier imposé par les périodes de confinements et les adaptations nécessaires au contexte sanitaire (baisse du nombre de stagiaires par session), la Fondation Scelles a été sollicitée à 10 reprises à Paris par l'APCARS (Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réadaptation Sociale) et à 6 reprises dans le Val-d'Oise par l'association ARS95 (Agir pour la Réinsertion Sociale) pour coanimer des sessions de stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels en 2020.

La mise en place des mesures alternatives : le stage

La contravention de 5ème classe (1 500 euros et 3 750 euros en cas de récidive) qui sanctionne de fait le recours à la prostitution a été assortie d'un dispositif pénal inédit, à caractère pédagogique, envisagé comme une alternative aux poursuites : le stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels. Les stages se mettent en place à l'initiative des parquets par le biais d'associations socio-judiciaires agréées.

A Paris, la Fondation a été sollicitée en tant qu'expert sur les questions de prostitution par l'APCARS (Association de politique criminelle appliquée et de réadaptation sociale).

Le premier stage, initié par le Parquet de Paris a eu lieu en décembre 2017. Dans le Val-d'Oise, nous avons un acteur supplémentaire, la Gendarmerie, qui a signé la convention de mise en œuvre et intervient lors des sessions de stages du département.

La Fondation Scelles met en œuvre le contenu du stage : l'exemple du Val-d'Oise

Durée : 1 journée 9h30-16h30

Coût : 180 € à la charge du stagiaire

Convention : Convention signée entre 4 parties :

- le TGI de Pontoise
- le groupement de Gendarmerie du Val-d'Oise
- l'ARS95, association socio-judiciaire
- la Fondation Scelles, structure experte

Cadre Juridique : La sanction s'effectue dans le cadre de la Composition Pénale (inscription au fichier + frais du stage pour les contrevenants)

Intervenant-e-s :

- un duo mixte pour animer toute la journée (animation/information – apport psy et expertise) avec une association socio-judiciaire et une association spécialisée sur le sujet
- un-e intervenant.e Police ou Gendarmerie pour détailler l'infraction et ses modalités
- un.e survivant.e en présentiel pour apporter un témoignage

Objectifs :

- **Apporter un socle commun de connaissances vérifiées à l'ensemble des participants**
- **Déconstruire les stéréotypes tout en favorisant les échanges tout au long de la journée**
- **Prévenir la récidive**

Précautions :

- Contexte judiciaire à rappeler au début de la journée pour prévenir les éventuels incidents.
- Maintenir un dialogue courtois mais ferme.
- Rappel du caractère anonyme des échanges

Efficacité :

- Questionnaire d'évaluation en fin de stage

LUTTER CONTRE LA DEMANDE

Contenu développé :

1. « Tour de table »

Temps de prise de parole demandée à chaque participant avec une série de questions et d'échanges (prénom, âge, situation familiale, situation professionnelle, contexte global du recours à l'achat d'acte sexuel, connaissance de la loi et vision de la prostitution, attentes sur le stage)

2. La loi du 13 avril

Explications autour de la loi de 2016, volet détaillé sur l'infraction de recours à la prostitution, volet sur les autres systèmes législatifs et leurs conséquences

3. Les visages de la prostitution

Etat des lieux de la prostitution en France aujourd'hui, évolutions, statistiques, volet internet, volet traite des êtres humains

4. Témoignages et violences dans la prostitution

Prostitution et violences... une violence avant, pendant, après la situation de prostitution.

Témoignages audio sur différentes situations.

Témoignage en présentiel avec une survivante

Au-delà des éléments informatifs servant de support, il est important de privilégier la déconstruction des stéréotypes parfois bien ancrés chez les stagiaires. Même si chaque groupe est différent et suit sa logique propre, la plupart des clichés habituels ressortent à chaque session : « *plus vieux métier du monde* », « *certaines ont choisi, sont libres* », « *elles aiment ça* », « *il y aurait plus de viols sans les prostituées* », « *pourquoi nous sommes inquiétés et pas elles ?* », « *nous avons des besoins sexuels* », « *pourquoi on ne fait pas comme en Allemagne, c'est mieux, elles sont protégées* » etc.

Cette déconstruction n'est pas forcément frontale. C'est là tout l'intérêt des éléments d'information présentés sur le sujet qui amènent progressivement à la réflexion et à la prise de conscience chez la plupart des stagiaires même si la culture de l'excuse et la stratégie du déni sont très souvent de mise.

Globalement, les témoignages présentés au fil de la journée sont les éléments qui ont le plus d'impact sur les stagiaires. Nous pouvons percevoir non seulement des changements dans leur discours sur la prostitution mais également dans leurs attitudes, leurs expressions. Certains sont bouleversés par ces témoignages et la « bascule », la prise de conscience s'opèrent principalement pendant ces moments clés. L'apport incomparable de Rosen Hicher, cofondatrice du mouvement des survivantes en France, valide tous les éléments d'information développés.

BILAN 2020

90% disent que le stage a changé leur vision de la prostitution

disent qu'ils n'auront pas à nouveau recours à la prostitution

95%

100%

des personnes ayant effectué un stage sont des hommes

sont en couple

56%

39 âge moyen

disent avoir recours régulièrement à la prostitution

1/4

Aujourd'hui, pour une efficacité renforcée de la lutte contre la demande, il faudrait :

- des stages dans tous les départements
- un tronc commun du contenu des stages
- la formation des intervenant·e·s
- la mise en œuvre d'une campagne nationale de prévention sur l'infraction de recours à la prostitution.

La Fondation Scelles ne pourra contribuer à la mise en œuvre de ces préconisations que si elle dispose des moyens financiers nécessaires.

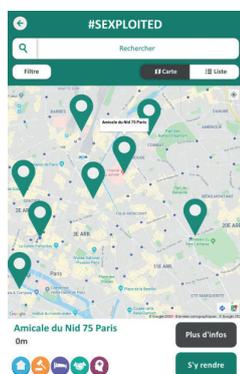
AIDER ET PROTÉGER LES VICTIMES

ACTION DE
TERRAIN

#SEXPLOITED : UNE APPLICATION MOBILE MULTILINGUE POUR FACILITER LA PROTECTION, L'ACCOMPAGNEMENT ET LA RECONSTRUCTION DES PERSONNES EN SITUATION DE PROSTITUTION PERMETTANT UNE MISE EN CONTACT DIRECTE AVEC DES STRUCTURES À PROXIMITÉ GRÂCE À LA GÉOLOCALISATION.



Financée par la Fondation AFNIC, l'application #SEXPLOITED, mise en place en 2020, est téléchargeable pour Android et Iphone. A ce jour, **295 structures d'aide et d'accompagnement sont géolocalisables** sur l'appli ainsi que des numéros d'urgence. #SEXPLOITED est **disponible en 9 langues**. Un espace est également dédié au rappel des droits dont peuvent bénéficier les victimes du système prostitutionnel.



Le déploiement de l'appli #SEXPLOITED est toujours en cours sur l'ensemble du territoire français. Un cofinancement avec la DGCS nous permet d'**adapter le contenu de l'application à la situation sanitaire actuelle** (ajout d'informations en 9 langues sur l'aide spécifique liée aux difficultés inhérentes à la Covid-19) ; d'actualiser et d'enrichir les contacts d'aide et d'accompagnement proposés ; de sensibiliser l'ensemble des acteurs et actrices en contact avec les personnes en situation de prostitution à l'utilité de l'appli #SEXPLOITED sur le terrain.

« #SEXPLOITED est un outil indispensable pour venir en aide aux personnes qui veulent être conseillées, aidées, protégées »

Rosen Hicher, survivante et activiste, janvier 2020

DÉCONSTRUIRE LES IDÉES RECUES SUR L'EXPLOITATION SEXUELLE



Cérémonie de remise des Prix Jeunes de la Fondation Scelles - Le Hasard Ludique (Paris) - 30 janvier 2020

Des jeunes prennent la parole pour **sensibiliser** d'autres jeunes et le public **aux réalités et aux dangers de l'exploitation sexuelle et pour participer au changement de regard sur la prostitution.**

2 concours récompensent les meilleurs reportages et réquisitoires sur les réalités de ce phénomène par des **candidats** issus de **l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ) et de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENM).**

Des personnalités du monde juridique, politique, associatif, médiatique, artistique attribuent le Prix du Jury pour chacune des deux catégories.

ÇA SE PASSE SOUS NOS YEUX

SENSIBILISATION

"SOUS NOS YEUX" EST UNE SÉRIE DE 8 PODCASTS RÉALISÉE EN 2020 PAR L'OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE L'EXPLOITATION SEXUELLE



Observatoire International de l'Exploitation Sexuelle



Si on écoute certaines personnes, la prostitution rendrait riche et célèbre. Elle serait sereine et épanouissante. Jouvissive même. Elle satisferait les femmes et les hommes. Elle pourrait même diminuer la violence masculine.

À en croire les médias, les films, les séries, les réseaux sociaux, les adolescentes s'empresseraient pour être admises à la très sélective École Nationale du Bordel ouvrant les portes à toutes les maisons closes. Au point de se demander si la demande pourra suivre l'offre...

Au fond, nous savons bien que cette description de la prostitution reste une fiction. Mais elle nous arrange. Si on ne regarde pas ce que l'on a sous nos yeux, peut-être que cela ira mieux. En tout cas cela ne nous regarde pas. Ou peut-être que si ?

Dans l'acte de regarder il y a déjà une part de responsabilité.

Regarder les choses en face, oser affronter ce qui se passe sous nos yeux : c'est ce que nous avons tenté de faire. L'Observatoire a voulu laisser la parole aux journalistes, universitaires, militant.e.s, survivantes qui luttent depuis des années pour le droit des femmes à ne pas être prostituées. **8 podcasts "Sous nos yeux" sont disponibles sur le [site de la Fondation](#) pour raconter la réalité de l'exploitation sexuelle, celle qu'on ne veut ni voir ni entendre.**

DEALING WITH THE DEMAND

PREMIER WEBINAIRE INTERNATIONAL DE LA FONDATION SCELLES

La Fondation Scelles a organisé son premier webinaire international le 27 avril 2020. **Frédéric Boisard et Rosen Hicher ont présenté leur travail de co-animation* de stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels et leurs retours d'expériences sur Paris et Pontoise.**

La restitution du webinaire a fait l'objet d'un [rapport](#) disponible sur le site de l'Observatoire.

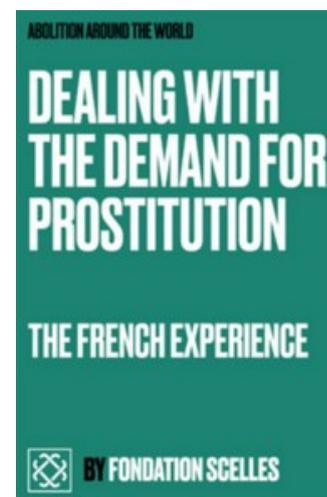
* en partenariat avec l'APCARS et l'ARS95.

« Merci de m'avoir invité à ce webinaire passionnant... La France semble porter la question à un autre niveau que celui du simple maintien de l'ordre et des amendes »

Sven-Axel Mansson, sociologue suédois,
28 avril 2020

« Merci pour le rapport ...vraiment utile ! Je l'ai également transmis à la sénatrice Maiorino, avec qui nous travaillons pour tenter de renforcer la campagne abolitionniste italienne »

ONG Iroko onlus, Italie, 11 mai 2020



ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI 2016-444 PENDANT LE CONFINEMENT



Rapport - octobre 2020
- 24 pages

A la suite du "Rapport d'évaluation locale de la mise en œuvre de la loi 2016-444 dans 4 villes françaises" (octobre 2019), les sociologues Héliane Pohn et Jean-Philippe Guillemet, en collaboration avec la Fondation Scelles, ont interrogé les responsables d'associations agréées et les Déléguées départementales aux droits des femmes et à l'égalité à **Paris, Bordeaux, Strasbourg et Narbonne** sur les **effets locaux de la pandémie**.

Leurs objectifs sont, d'une part, de **mieux comprendre la réalité et les enjeux de la période du confinement** tant pour les personnes en situation de prostitution que pour celles et ceux qui les accompagnent, d'autre part, d'établir la liste des bonnes pratiques. Entre nouvelles demandes, nouvelles réponses et nouvelles solidarités, les structures d'accompagnement se sont adaptées pour répondre à l'urgence avec leurs moyens alors que la pression sur les victimes s'est intensifiée.

LE PRIX DE LA MIGRATION

LE PRIX DE LA MIGRATION AU FÉMININ : VIOL, VIOLENCES, PROSTITUTION

La Fondation Scelles a publié dans la revue de sciences humaines Empan.

Victimes de conflits armés ou de catastrophes naturelles, ou fuyant la précarité et/ou les discriminations ethniques et religieuses, des femmes quittent leur pays pour leur survie. En 2016, au moins 115 000 femmes ou jeunes filles (soit un tiers des 360 000 personnes réfugiées sur cette zone) sont arrivées sur les côtes européennes via les routes méditerranéennes. Pour ces femmes et ces jeunes filles, le prix de la migration sera lourd : agressions sexuelles, viols, prostitution, mariages forcés... **Pour elles, la violence est partout et à toutes les étapes de la migration, pendant le voyage, comme dans les pays d'accueil jugés les plus sûrs.**



COMPRENDRE ET DÉCELER LA DISSOCIATION

DE LA DIFFICULTÉ DE PROTÉGER LES PERSONNES MINEURES EN SITUATION DE PROSTITUTION POUR LES PROFESSIONNEL·LE·S DE LA POLICE, DE LA JUSTICE ET DE L'AIDE À L'ENFANCE



« Je pouvais me sentir un peu princesse, un peu quelqu'un à part... ça me permettait de me dire que, finalement, c'était pas si terrible que ça. J'arrivais à occulter tous les moments de violence. Ce n'est pas des rapports sexuels la prostitution, [...] c'est vraiment être réduite à l'état d'objet, c'est perdre son humanité », explique Andréa, 23 ans, qui est entrée dans la prostitution à 14 ans. Ses propos résument une manifestation de **l'état de stress post-traumatique, souvent observé chez les personnes mineures en situation de prostitution : la dissociation.**

Note d'expertise de l'Observatoire - mai 2020 - 8 pages

LUTTER CONTRE LE CYBERPROXÉNÉTISME

62% DE L'ACTIVITÉ PROSTITUTIONNELLE SE DÉROULE SUR INTERNET.



Il est une réalité difficilement contestable selon laquelle Internet est devenu le nouvel outil favorisant l'exploitation sexuelle. Une information judiciaire à l'encontre du site de petites annonces Vivastreet, ouverte en 2018 par le parquet de Paris pour proxénétisme aggravé, est toujours en cours. Vivastreet, 2ème site français d'annonces en ligne, est directement soupçonné d'être le facilitateur d'une prostitution plus ou moins déguisée à travers les annonces de la sous-rubrique « Erotica », aujourd'hui suspendue. Cette affaire interroge sur les responsabilités des acteurs du numérique face aux messages qui se diffusent sur leur site. C'est pourquoi **la Fondation Scelles, représentée par le Cabinet VIGO, a rejoint d'autres associations pour se constituer partie civile.**

FORMER POUR REPÉRER ET AGIR

FORMATION

COMPRENDRE LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL POUR EN PREVENIR LES RISQUES

La Fondation Scelles **intervient depuis plus de 15 ans lors de sessions de formation organisées par l'Amicale du Nid Formation** auprès de professionnel·les sanitaires et sociaux.

L'objectif de ces formations est d'**approfondir les connaissances sur le système prostitutionnel** ; de partir de questionnements, d'analyser les problèmes rencontrés pour diagnostiquer, orienter et/ou accompagner des personnes mineures et/ou majeures en risque ou en situation de prostitution afin de renforcer les compétences dans ces domaines pour agir en prévention.

« Chaque thème abordé avait son importance dans la compréhension de la prostitution »*

« Une réelle prise de conscience de la gravité, de l'ampleur de la prostitution »*



315

TRAVAILLEUR.SES
SANITAIRES ET SOCIAUX
FORMÉ.E.S EN 2020



Intervention auprès des professionnel·le-s du secteur sanitaire et social du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, Pôle universitaire Léonard de Vinci, janvier 2020.

* Verbatim recueillis de personnes en formation, janvier 2020

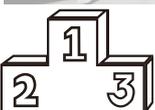
LA FONDATION RESTE MOBILISÉE

TRIBUNES, LETTRE OUVERTE, PÉTITIONS, CONTRIBUTIONS POUR DEFENDRE LES PLUS VULNÉRABLES



- **Lutte contre la demande** : Contribution envoyée au Département d'Etat américain pour le 20ème rapport sur la traite des êtres humains (TIP Report) (janvier 2020).
- **Protection des victimes face à la COVID-19 et alerte au développement de l'exploitation sexuelle en ligne** : Signature, avec des ONG et des survivantes du monde entier, d'une lettre adressée au Secrétaire général des Nations Unies (avril 2020).
- **3 garanties "Droits et Dignité" pour tout.te.s** : Signature d'une lettre, à l'initiative du Mouvement du Nid, envoyée au gouvernement français (avril 2020)
- **Traite des femmes et des filles dans le contexte de la migration mondiale** : CEDAW/CEDEF - Projet de recommandation générale sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales : Commentaires de la Fondation Scelles (mai 2020).
- **Traite des femmes et jeunes filles dans le contexte Covid-19** : Texte envoyé à la Consultation OSCE/ODIHR et UN Women (juin 2020).
- **Maternité de substitution** : Signature d'une lettre, à l'initiative du Brussels' Call, envoyée au Président ukrainien (juin 2020).
- **Assistance sexuelle** : Contribution envoyée au CCNE (décembre 2020).
- **Industrie pornographique en ligne** : Signature d'une tribune, à l'initiative d'OLF, publiée dans *Le Monde* (21 décembre 2020).

LES AUDIENCES DES SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX



Articles les plus lus sur le site internet

- **Camgirl : entre mythe d'une pornographie indépendante et dystopie technologique**
- **"Papa, viens me chercher !" : Face-à-face d'un père et sa fille mineure, victime de prostitution**
- **Comprendre et déceler la dissociation (Note d'expertise)**



RAPPORT FACT-S

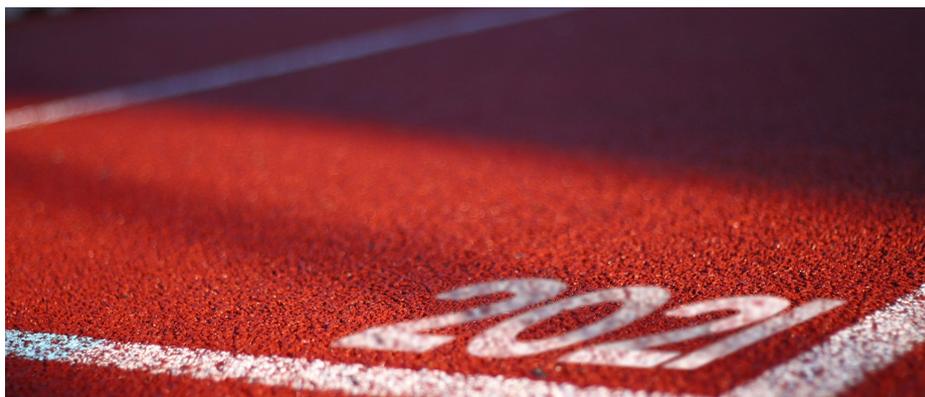
Après la publication du premier rapport de la Fédération FACT-S sur *La situation de la prostitution en France*, la Fondation Scelles et ses partenaires poursuivent leur travail de collecte des données de terrain afin d'apporter des réponses incontestables aux affirmations trompeuses de nos adversaires. Notre objectif est que FACT-S devienne la première source d'informations sur la prostitution en France.

Promotion et diffusion : le rapport FACT-S, riche en témoignages, en données de terrain et en infographies, est un document exceptionnel à diffuser tant auprès des ONGs et des travailleurs sociaux, que dans les milieux institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de la loi 2016-444.

Plaidoyer pour une phase II de la loi : auprès des parlementaires en particulier, régulièrement sollicités pour voter des amendements remettant en cause la loi 2016-444 à la demande de nos opposants ; auprès des professionnel·le·s (santé, éducation, justice, police...), peu ou mal informé·e·s, qui n'appliquent pas la loi et/ou ne se sentent pas concerné·e·s par nos problématiques.

Poursuite de la collecte de données pour 2021 : recueil des informations sur la mise en œuvre de la loi et des témoignages de personnes en parcours de sortie de prostitution ; les résultats obtenus pour diminuer la demande ; les statistiques de condamnations des proxénètes et réseaux de traite.

Développement de la Fédération FACT-S qui va étendre son réseau à d'autres partenaires.



ÉVALUATION LOCALE PHASE II

Après un premier rapport publié en octobre 2019, les sociologues J.-Ph. Guillemet et H. Pohnu poursuivent leur analyse de la mise en œuvre de la loi 2016-444 au niveau local sur de nouveaux territoires. Grâce à un co-financement de la DGCS et la Fondation Scelles, une **nouvelle évaluation locale** est en préparation :

- **4 nouvelles villes** : Marseille, Toulouse, Nantes, Limoges
- **Objectifs** : rencontrer les acteur·trice·s impliqué·e·s ; identifier les éléments facilitateurs et les freins à l'application de la loi, évaluer l'impact de la crise sanitaire
- Une **restitution** des résultats est prévue au **printemps 2022**.

LIVRE SUR LA DEMANDE ET LES IDÉES REÇUES

La Fondation Scelles mène une réflexion sur un **prochain livre en collaboration avec Rosen Hicher**, survivante et activiste.

APPLI #SEXploITED PHASE II

Grâce au financement de la DGCS, la Fondation Scelles travaille à l'**adaptation du contenu de l'application à la situation sanitaire** :

- actualisation et enrichissement des données
- poursuite du déploiement de l'application sur l'ensemble du territoire français

Un événement est prévu fin 2021 pour présenter la nouvelle version de #Sexploited.

STAGES DE SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE L'ACHAT D'ACTES SEXUELS

La Fondation Scelles continue de **coanimer les stages sur Paris et le Val-d'Oise** avec ses partenaires APCARS et ARS95, et d'en **faire la promotion pour que cette mesure alternative soit mise en place sur tout le territoire**.

MAISON DE L'ABOLITION

Les **études pour les travaux de rénovation** sont toujours en cours.

LA MAISON DE L'ABOLITION

NOUVEL AMÉNAGEMENT DANS L'IMMEUBLE DU 14, RUE MONDÉTOUR

Partant du constat que les associations sont beaucoup plus efficaces lorsqu'elles travaillent ensemble, la Fondation Scelles a toujours cherché à rapprocher les associations abolitionnistes.

Cela a été le cas avec la co-fondation du collectif Abolition 2012, avec l'Amicale du Nid et le Mouvement du Nid, qui a permis, fort de ses 60 associations en 2016, d'obtenir le vote de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

C'est le cas aujourd'hui avec la Fédération des Actrices et Acteurs de Terrain et des Survivantes de la prostitution aux côtés des personnes prostituées (FACT-S) qui a interpellé le gouvernement pour que la loi soit appliquée dans tous les départements et vient de publier un rapport sur "La situation de la prostitution en France".

Une nouvelle étape va être franchie en vue de rassembler au 14 rue Mondétour à Paris : la Fondation Scelles, le Mouvement du Nid, Agir Contre la Prostitution des Enfants avec le COFRADE et CAP International. Toutes ces associations ont pour activité principale de venir en aide aux victimes de la prostitution et de combattre le système prostitutionnel.



Les travaux d'aménagement prévus pour cette Maison de l'Abolition ont pour objet de **faciliter la circulation entre les locaux des associations et de pouvoir partager des lieux d'échanges** tels qu'une grande salle de réunion, une cafétéria et des bureaux supplémentaires à usage commun en cas de besoin. Cet espace unique est fondamental pour nous aider à coordonner nos actions afin de rencontrer, échanger, informer, mais aussi réunir et former tous les acteur-trice-s concerné-e-s dans la lutte contre le système prostitutionnel.

Comment participer à ce projet :

- pour les associations abolitionnistes, cette nouvelle structure, avec l'accès à sa salle de conférence, son lieu d'exposition, ses salles de travail, pourra leur faciliter les échanges et l'animation de ce lieu associatif
- pour les sponsors, leur soutien financier permettra de renforcer ce lieu et d'aider à son animation
- pour le grand public, l'apport de compétences bénévoles viendra soutenir le projet ou tous nos autres projets.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à ce projet (dons, bénévolat...).

**PARIS
OUEST**

L'entreprise de construction, promotion, gestion Paris Ouest, acteur majeur de la construction immobilière à Paris et en Ile-de-France, a signé, avec la Fondation Scelles, **un contrat de mécénat** finançant les études et le dépôt du permis de construire. **Nous leur en sommes très reconnaissants.**

LES PARTENARIATS

- La Fondation Scelles, en collaboration avec l'Amicale du Nid, CAP International, le Mouvement du Nid et des survivantes de la prostitution, a créé en 2020, la **Fédération FACT-S**. L'objectif commun est d'informer les pouvoirs publics, les médias et le grand public sur le développement de la prostitution en France et sur la mise en oeuvre des lois 2016-444 et 2002-305.



- La Fondation Scelles est membre-fondatrice de la **CAP International** lancée en octobre 2013, qui réunit aujourd'hui 33 ONG abolitionnistes dans le monde. L'objectif est de contribuer à l'adoption et à la mise en oeuvre de législations et politiques publiques abolitionnistes aux niveaux national, continental et international.

- La Fondation Scelles est membre-fondatrice avec le Lobby européen des Femmes et le Mouvement du Nid, du **Brussels' Call**. Ce collectif, créé en 2012, rassemble une dizaine de député.e.s européen-ne-s et plus de 200 ONG qui travaillent ensemble pour lutter contre la violence envers les femmes et les filles à travers l'abolition de la prostitution.



Abolition 2012

- **le Collectif Abolition2012** est composé d'une soixante d'associations françaises. La Fondation Scelles en a été à l'origine aux côtés du Mouvement du Nid et de l'Amicale du Nid. D'abord dédié à l'obtention de la loi du 13 avril 2016-444, le collectif est aujourd'hui impliqué dans le soutien à la mise en oeuvre de cette loi.

- La Fondation Scelles est pleinement engagée auprès d'une centaine d'ONG dans la **Plateforme européenne de la société civile de lutte contre la traite des êtres humains** depuis sa mise en place en 2013 par la Commission européenne.



- Le **Collectif "Ensemble contre la traite des êtres humains"** est un réseau créé pour une lutte plus efficace contre toutes les formes de ce déni des droits humains. La Fondation Scelles est une des 28 associations de ce collectif créé par le Secours Catholique en 2007.

- **L'Association de Politique Criminelle Appliquée et de Réinsertion Sociale (APCARS)** et l'Association **Agir pour la Réinsertion Sociale (ARS95)** sont les partenaires de la Fondation pour la réalisation et l'animation des stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels respectivement à Paris et dans le Val-d'Oise



- La Fondation Scelles a dirigé une étude d'évaluation locale de la loi du 13 avril 2016 à la demande du **Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (SDFE), de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)**, placée sous l'autorité de la ministre chargée des Droits des femmes.

- L'entreprise de construction, promotion, gestion **Paris Ouest** a signé, avec la Fondation Scelles un contrat de mécénat finançant les études et le dépôt du permis de construire pour la rénovation de la future Maison de l'Abolition.



RAPPORT FINANCIER 2020

PRODUITS

282 268 euros

Les loyers de l'immeuble (**182.206 euros**) représentent la plus importante ressource financière de la Fondation Scelles.

Vient ensuite la générosité du public pour **82.400 euros** dont la majeure partie provient de la famille Scelles.

En 2020, la Fondation Scelles a reçu une subvention de **10.000 euros** pour l'actualisation de #Sexploited, application géolocalisée d'aide aux personnes en situation de prostitution .

La co-animation des stages de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels sur Paris et Pontoise a permis de recevoir, en 2020, **6.400 euros** d'honoraires pour nos interventions .

L'augmentation des produits par rapport à l'année précédente est de 2%.

BÉNÉVOLES

17 bénévoles

17 bénévoles ont consacré du temps aux activités de la Fondation Scelles en 2020. Ils donnent chacun 40 jours par an en moyenne, ce qui témoigne d'un engagement fort, doublé d'une fidélité importante à la Fondation Scelles avec des bénévoles présents depuis de nombreuses années, participant à des missions essentielles au sein de l'organisation.

CHARGES

372 450 euros

(hors charges de dotations aux amortissements)

Ces charges représentent une **baisse de 31%** par rapport à 2019. Le total des charges avec dotation aux amortissements est de **530.852 euros**.

Les salaires et charges sociales représentent **160.738 euros** soit moins de la moitié de ceux de 2019 du fait des deux licenciements effectués au cours de l'exercice précédent. La dotation aux amortissements de l'immeuble est importante du fait de la valeur de l'immeuble et la dotation aux provisions a fortement augmenté du fait des loyers impayés.

L'année 2020 a été marquée par une baisse importante des revenus de loyers réellement perçus, due principalement à des impayés provisionnés pour **61 434 euros**.

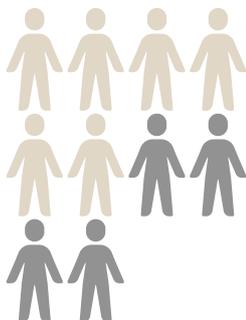
Les efforts pour diminuer les charges et améliorer les résultats ont porté leurs fruits, **la perte ayant baissé de 40%**. Toutefois les loyers seront toujours insuffisants pour couvrir les charges à leur niveau actuel.

Pour que la Fondation Scelles puisse continuer à diminuer le nombre de victimes de la prostitution, il lui faudra faire appel à d'autres donateurs.trices et d'autres sponsors.

Transparence et contrôle

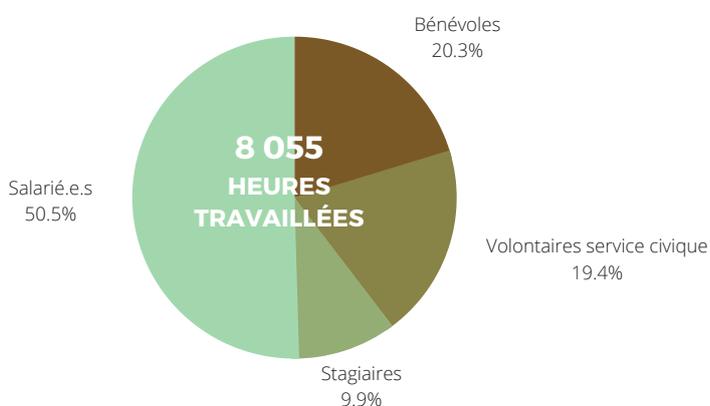
Les comptes sont gérés par le trésorier de la Fondation Scelles avec l'aide d'un comptable bénévole. Ils sont certifiés par le **Cabinet Audit et Conseil Union** représenté par Jean-Marc Fleury. Ils sont disponibles sur simple demande.

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION SCELLES



ÉQUIPE EN 2020

3 salarié.e.s
2 volontaires service civique
7 stagiaires
17 bénévoles



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Yves Scelles
Président



Philippe Scelles
Vice-président



Perrine Carpentier
Vice-Présidente



Pierre Albert
Secrétaire Général



Christian de
Fenoyl



Rolland Grosse



Armelle Le Bigot



Yves Charpenel



Patrick Rizzo



Grégoire Théry



Jonathan Machler



Beryl Brown



Marta Torres
Herrero



Jacques Kulas



Représentante du
Ministère de
l'Intérieur

EQUIPE SALARIEE



Sandra Ayad
Responsable de l'Observatoire
international de l'exploitation sexuelle
Coordinatrice du Rapport mondial sur
l'exploitation sexuelle



Catherine Goldmann
Responsable-adjointe de
l'Observatoire international de
l'exploitation sexuelle
Cheffe de projets



Frédéric Boisard
Responsable Communication
et Presse

La Fondation Jean et Jeanne Scelles, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), combat l'exploitation sexuelle et le système prostitutionnel. Cet engagement recouvre notamment des actions de prévention et de sensibilisation, de plaidoyer en France et à l'étranger, la veille et l'analyse des phénomènes liés à la prostitution, ainsi que des activités juridiques et judiciaires.

Nous considérons que le système prostitutionnel est une violation de la dignité et des droits humains, une forme de violence, une exploitation des personnes les plus vulnérables, un crime organisé mondial et un trafic inacceptable d'êtres humains qui repose sur la traite des personnes et génère des profits considérables. La Fondation Jean et Jeanne Scelles agit en collaboration et auprès des organisations publiques et privées pour construire et mettre en œuvre des stratégies de lutte contre l'exploitation sexuelle. Elle met régulièrement en place des partenariats pour mener des actions communes efficaces et s'inscrit dans différents collectifs de lutte contre l'exploitation sexuelle avec lesquels elle mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation.



FONDATION SCELLES

14 rue Mondétour
75001 Paris

Tel. : +33 1 40 26 04 45
fondationscelles@wanadoo.fr
www.fondationscelles.org
@Fond_Scelles



PRIX DU JURY DU MEILLEUR RÉQUISITOIRE 2019-2020

Laura DUC
Auditrice de justice ENM,
promotion 2017



"(...) Mais par cette analyse, vous percevrez alors la logique de rentabilité qui a animé les accusés pendant des mois et vous comprendrez le terrible but économique de l'asservissement des jeunes filles. (...) Car il est aujourd'hui question, Madame la Présidente, dans cette affaire, outre d'une violence exercée pour obliger à la prostitution, d'une exploitation d'êtres humains, d'une servitude de chacune des jeunes filles pour pouvoir extraire et utiliser comme bon leur semble leur intimité.(...)"

Retrouvez l'intégralité de ce réquisitoire sur le site de la Fondation :
<http://fondationscelles.org/fr/les-prix-fondation/l-edition-2019>



PRIX DU PUBLIC DU MEILLEUR RÉQUISITOIRE 2019-2020

Aude LAROYENNE
Auditrice de justice ENM,
promotion 2017

"(...) Je veux simplement souligner qu'aujourd'hui, en France, en 2019, l'esclavage sexuel existe et il est encore possible de faire perdre sa dignité, et donc son humanité, à une jeune fille, à un enfant en la traitant comme moins qu'un objet. (...) Vous les condamnerez pour les faits de proxénétisme commis en bande organisée et de traite d'êtres humains. Juridiquement, il importe que ces deux qualifications soient retenues ! La défense vous demandera l'acquittement pour l'une ou l'autre de ces infractions, au motif que les faits de traite des êtres humains sont compris dans les faits de proxénétisme. Mais en réalité ces deux infractions sont complémentaires ! Je m'explique. (...)"

Retrouvez l'intégralité de ce réquisitoire sur le site de la Fondation :
<http://fondationscelles.org/fr/les-prix-fondation/l-edition-2019>

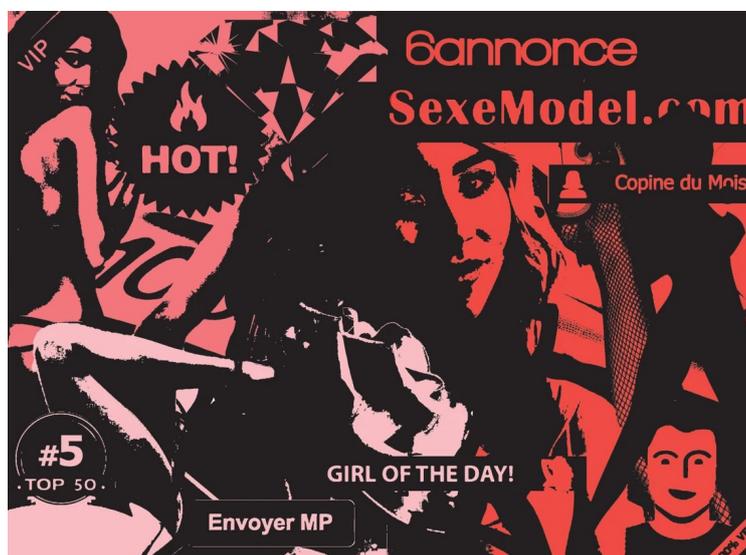
PRIX DU JURY DU MEILLEUR REPORTAGE 2019-2020

**"Snapstition : de la
vente de nues aux
relations réelles" -
réalisation Hugo Smague
& Emma Benda (ESJ)**



Snapchat est le réseau social préféré des pré-adolescents. C'est aussi l'hôte de nombreux comptes de femmes qui proposent à la vente des photos d'elles nues. Les mineur·e·s sont donc facilement exposé·e·s à un contenu pornographique et peuvent en devenir les clients.

Écoutez ce podcast sur le site de la Fondation : <http://fondationscelles.org/fr/les-prix-fondation/l-edition-2019>



PRIX DU PUBLIC DU MEILLEUR REPORTAGE 2019-2020

**"Les supermarchés du sexe
en ligne" - réalisation
Mathilde Verron (ESJ)**

En France, la prostitution n'est pas interdite. Mais ces sites enfreignent la loi, en aidant, assistant et tirant profit de la prostitution d'autrui. Dans le Code pénal, on appelle ça du proxénétisme.

Écoutez ce podcast sur le site de la Fondation : <http://fondationscelles.org/fr/les-prix-fondation/l-edition-2019>

NOUS SOUTENIR

JE PARTAGE



sur son site
www.fondationscelles.org



sur Facebook
[@FondationScelles](https://www.facebook.com/FondationScelles)



sur Instagram
[instagram.com/fondationscelles](https://www.instagram.com/fondationscelles)



sur Twitter
[@Fond_Scelles](https://twitter.com/Fond_Scelles)



sur YouTube
[youtube/fondationscelles](https://www.youtube.com/fondationscelles)



J'AGIS

JE PARTAGE MES COMPÉTENCES

- Je rejoins la Fondation comme **bénévole**
- je suis volontaire en **Service Civique**
- je deviens **ambassadeur** pour la Fondation

JE SOUTIENS DES ACTIONS ET DES PROJETS

- Je m'engage comme **partenaire**
- je contribue comme **mécène**
- j'offre un **espace publicitaire**

JE DONNE

JE FAIS UN DON PONCTUEL OU RÉGULIER

75% de déduction fiscale

- **Don au titre de l'impôt sur le revenu (IR)** : 75% de votre don peuvent être déduits de votre IR dans la limite de 546€. Au-delà, la déduction s'élève à 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- **Don au titre de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)** : 75% du montant de votre don peut être déduit de votre IFI dans la limite de 50 000€ de déduction, ce qui équivaut à un don de 66 667€.

JE TRANSMETS MON PATRIMOINE

Je choisis de transmettre une somme d'argent, un bien immobilier, des valeurs mobilières, de consentir un legs, ou de souscrire une assurance-vie au profit de la Fondation.

DONNER EN LIGNE



FONDATION SCELLES
14 rue Mondétour
75001 Paris
Tél : +33 1 40 26 04 45
fondationscelles@wanadoo.fr